

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Concepteur-trice rédacteur-trice web, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON, session 2023

Le président, Emmanuel TRIZAC,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Concepteur-trice rédacteur-trice web, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON, au titre de l'année 2023 :

Madame SIMAND Catherine, professeure agrégée hors classe, présidente, Ens de Lyon, Lyon.
Monsieur SCHMITZ Nicolas, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Ens de Lyon, Lyon.
Madame FREMONDIERE Séverine, ingénieure d'études, experte, Université Grenoble Alpes, Grenoble.
Madame CURVAT Hélène, ingénieure d'études, Centre national de la recherche scientifique, Villeurbanne.
Monsieur DE SOUSA Mickaël, ingénieure d'études, Université de Lyon, Lyon.
Monsieur BEROU D Emmanuel, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Ens de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lyon, le 26/09/2023

Pour le président de l'ENS de Lyon
et par délégation
le directeur général des services

Lyasid HAMMOUD